

RAV

La Revue de Valdoie

Ville
de
VALDOIE

n°20 > MARS 2015



Michel ZUMKELLER

*Maire de Valdoie,
Député du Territoire de Belfort*

“ Valdoyennes, Valdoyens,

C'est la première fois que je m'adresse à vous depuis les événements tragiques qui ont bouleversé notre pays en ce début d'année.

La réponse à tous les extrémistes se trouve dans le respect de notre valeur républicaine de Liberté, d'Égalité et de Fraternité.

C'est pour ces valeurs que l'équipe municipale travaille dans le respect de vos finances, pour améliorer notre « vivre ensemble ».

Valdoie est une commune où il fait bon vivre et c'est à vous que nous le devons.

Soyez-en remerciés.

Je vous souhaite une bonne lecture de votre Revue de Valdoie.

“
Michel Zumkeller





Ouverture de la Mairie au public

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

et de 13h30 à 18h

Mairie standard : 03 84 57 64 64

Services techniques : 03 84 57 64 66

Services des sports : 03.70.04.01.21

CCAS : 03 70 04 01 26

Police municipale : 03 84 57 64 59

Les courriers envoyés en mairie sont à adresser de manière impersonnelle à :

**Mr le Député-Maire - Mairie de Valdoie
1, Place Larger BP 27 - 90300 VALDOIE**

Cérémonie des VOEUX

Plus de 700 personnes ont assisté à la Cérémonie des Vœux du Député-Maire Michel ZUMKELLER, vendredi 23 janvier au Gymnase du Monceau à Valdoie.

Après une minute de silence en mémoire aux 17 victimes des attentats, le Député-Maire est revenu sur l'année 2014 marquée par l'ouverture de l'espace multi-accueil (127 enfants), le lancement de la construction de la Maison des Sports, et des investissements quotidiens pour maintenir la qualité de vie dans la commune. Mais il a également déploré les décisions gouvernementales de réduction des dotations de l'Etat qui rendront certainement la gestion des collectivités de plus en plus compliquée.

Après les discours des différentes personnalités présentes, l'Orchestre d'Harmonie de Valdoie a interprété un splendide intermède musical fortement apprécié par les convives.

Toute l'assistance a ensuite été conviée à partager galettes et verre de l'amitié dans un beau moment de convivialité.

Les colis de Noël

L'opération « Colis de Noël » s'est déroulée les 16, 17 et 18 Décembre au Centre Jean Moulin à Valdoie.

438 colis « individuels » et 112 colis « couples » ont ainsi été distribués, par les membres du Centre Communal d'Action Sociale aux valdoyens et valdoyennes âgés de 75 ans et plus.

Le Député-Maire Michel ZUMKELLER et de nombreux bénévoles ont également participé à cette distribution, et ils ont pu partager un café dans la convivialité et la bonne humeur.

Les résidents de la Rosemontoise n'ont bien entendu pas été oubliés et des colis leur ont été remis lors de la cérémonie des vœux de l'établissement.



Récompenses «Décorations de Noël» et «Jeux des Commerçants»

Comme chaque année, la cérémonie des vœux a aussi été l'occasion de récompenser les participants à l'opération « décorations de Noël » organisée par la municipalité, ainsi que la distribution des lots dans le cadre du jeu de Noël proposé par l'Union des commerçants et artisans de Valdoie.

20 valdoyens et valdoyennes ont ainsi été récompensés pour avoir participé à l'ambiance festive et féérique qui a régné sur notre commune pendant la période de Noël.

Ils ont été félicités par le Député-Maire qui leur a remis un bouquet de tulipes de chez NATUR'ART ainsi qu'un bon d'une valeur de 15 euros valable chez les commerçants adhérents à l'Association des Commerçants de Valdoie.

Le Jeu de Noël des commerçants et artisans de Valdoie a particulièrement gâté sa clientèle en offrant (par tirage au sort) trois pass famille pour Europa Park, et trois pass famille pour Disneyland Paris.

VIE LOCALE



Le 35^{ème} Régiment d'Infanterie à l'école Victor Frahier

Le lundi 8 décembre 2014, une compagnie du 35^{ème} Régiment d'Infanterie, dont la ville de Valdoie est marraine, est venue faire une présentation du matériel militaire à tous les enfants de l'école élémentaire Victor Frahier.

En premier lieu, le capitaine Guerrier et ses hommes ont exposé leur attirail dans la cour de l'école, sous les yeux ébahis des enfants. Ils ont vu quelques armes utilisées par les militaires. Ils ont eu également l'occasion d'essayer un gilet de protection pare-balles et de constater son poids !

En second lieu, les élèves ont assisté à la projection d'un petit film présentant les soldats dans l'exercice de leurs fonctions.

Ils attendent depuis avec impatience, les portes-ouvertes du Régiment qui auront lieu au mois de juin 2015....car des vocations ont été trouvées pour la moitié d'entre eux !



On vit bien à Valdoie !

En effet, la direction de « La Rosemontoise » a convié les membres du CCAS à plusieurs reprises ces derniers mois pour fêter ses centenaires !

C'est avec beaucoup de plaisir que le Député-Maire et les représentants du CCAS ont participé à ces événements particuliers empreints d'émotion et de joie.

Fête de la Saint Nicolas

Le Saint Nicolas a fait étape à Valdoie le samedi 6 décembre pour les enfants des écoles maternelles et élémentaires.

Tout au long de l'après-midi, les enfants ont reçu des papillotes distribuées par Saint Nicolas accompagné de Père Fouettard déambulant dans la salle Jeanne d'Arc, et ont dégusté le goûter avec jean bonhommes, mandarines et chocolat chaud, tandis que les plus grands pouvaient se délecter d'un vin chaud.

Cet après-midi festif s'est clôturé par un spectacle de marionnettes donné par le théâtre de Belfort "une poignée d'images" les enfants ont pu s'émerveiller et retenir de belles images de cette Saint-Nicolas !



LES BRÈVES

ALSH :

Dans le cadre du Centre de Loisirs, les équipes souhaitent organiser une journée dédiée aux familles des enfants qui fréquentent l'ALSH .

Cette journée promet d'être ludique, riche en fous rires et surtout elle permettra des moments d'échanges entre parents et enfants et également entre encadrants et familles. Cette journée festive est prévue pour juin 2015, la date sera précisée ultérieurement.

LEGTA :

Dans le cadre d'un projet scolaire, les lycéens du LEGTA organisent une journée consacrée au Handicap. Ils se sont rapprochés du service de la jeunesse et des sports de la municipalité pour mener à bien leur projet. C'est ainsi qu'ils présenteront le fruit de leur travail à travers différents ateliers au Gymnase du Monceau le 17 mars 2015 de 9h à 16h30.

Crèche :

L'équipe du Multi-accueil de Valdoie a organisé une journée Carnaval pour les plus petits d'entre nous le 17 février 2015. Toutes nos jolies têtes blondes étaient méconnaissables sous leurs jolis déguisements .

BUDGET 2015

Le budget primitif (BP) 2015 de la commune a été adopté lors de la séance du Conseil Municipal du 19 décembre 2014.

Depuis 2011, le BP de la nouvelle année est voté en décembre de l'année n-1. Cette procédure de vote anticipé permet notamment de gagner plusieurs mois dans l'exécution des opérations d'investissement, et de consulter les entreprises à une période durant laquelle elles ont moins de travail et donc d'obtenir de meilleurs prix.

Les résultats de l'exercice 2014 pour leur part, seront connus lors de l'adoption du compte administratif qui doit impérativement avoir lieu avant le 30 juin, et feront l'objet d'un budget supplémentaire pour les intégrer au budget 2015.

Les recettes de ce budget ont été évaluées sur la base des recettes de l'année 2014, car les taux de fiscalité directe locale ne seront pas votés avant le mois d'avril.

Mais la préparation du budget communal a été cette année marquée avant tout par les décisions contenues dans la loi de finances 2015. **En effet, pour réduire ses dépenses, l'Etat a décidé de baisser fortement son soutien financier aux collectivités territoriales.** En 2015, ce sont 3,7 milliards d'euros supplémentaires que l'Etat vient de cumuler à la baisse 2014 de 1,5 milliard d'euros. **Les collectivités territoriales dont la dette globale représente moins de 10 % de la dette nationale, absorbent ainsi plus de 85 % des économies réalisées dans la loi de finances (budget de l'Etat) 2015 !!!**

Des dépenses de fonctionnement MAITRISÉES

L'effort de maîtrise des dépenses de fonctionnement, initié dès 2008 est donc poursuivi afin d'absorber au mieux les baisses de dotations de l'Etat.

Un effort particulier est fait sur les charges à caractère général, qui enregistrent **une baisse de plus de 63 000 euros** (BP2014/BP 2015). Les frais de personnel sont stables avec un taux d'évolution inférieur à 1 %, soit bien moins que la moyenne nationale des collectivités territoriales.

Les intérêts de la dette sont en forte diminution, **177 000 euros pour l'année 2015 contre 235 000 euros en 2014**, cette baisse témoigne également des efforts de gestion entrepris depuis 2008.

Globalement, **les dépenses réelles de fonctionnement de la commune baissent donc en 2015 de près de 6 % par rapport au budget 2014** (3 866 920 € en 2015 / 4 103 900 € en 2014).

Par ailleurs, les taux d'intérêt bancaires pratiqués ces derniers mois étant en forte diminution, nous avons demandé aux différents établissements de renégocier plus de 15 lignes d'emprunt souscrits à des taux qui sont aujourd'hui hors marché. **Cette renégociation devrait permettre encore une baisse supplémentaire et durable des intérêts de la dette communale.**



Subventions 2015 146 845 € pour les associations

Mercredi 4 février à 19h, le Député-Maire Michel Zumkeller, et les conseillers municipaux ont convié les représentants des associations de la commune à une présentation des subventions 2015.

Le Député-Maire a expliqué : « Nous avons pris la décision de maintenir les subventions à leur niveau de 2014. Nous avons pu le faire car depuis six ans nous avons réduit les indemnités du maire (- 50 %) et des adjoints (- 30 %) au profit des associations ».

Il a rappelé l'ouverture au printemps 2015 de la Maison des Sports et utilisable par toutes les associations.

Comptabilisant plus de 3 300 adhérents, ces associations proposent aux valdoyens une grande diversité d'activités.

Les associations sportives, de loisirs, ou d'entraides sont soutenues dans leurs projets par la Municipalité de Valdoie.

Ces associations reflètent le dynamisme de la commune et font aussi de Valdoie une ville active et attractive !

Des investissements pour préserver et maintenir à niveau le patrimoine communal et les équipements



L'accessibilité des bâtiments communaux

Une première tranche de travaux de mise en accessibilité a été votée à hauteur de 100 000 euros.

En effet, conformément à la loi, et selon les différentes catégories, l'ensemble des bâtiments communaux devra progressivement être accessible à tout public.

Equipements divers

Nouveau mini-bus 9 places pour les associations, achat d'un camion plateau, lames de déneigement, épandeur à sel, matériel et outillage pour les services, travaux de mise en sécurité, **ces renouvellements et nouveaux équipements contribuent à la qualité de la vie sur notre commune.**

Investir dans les économies d'énergie

Le contexte économique incite à réaliser des économies de dépenses. La rénovation d'armoires d'éclairage public, la mise en œuvre d'éclairage basse consommation, changements de chaudière dans les bâtiments communaux, travaux d'isolation, de nombreuses mesures sont ainsi prises pour diminuer encore les consommations énergétiques.

Les écoles

Les écoles primaires et la vie scolaire ont toujours fait l'objet d'une attention particulière au niveau budgétaire. Outre les crédits habituels permettant aux écoles de fonctionner dans les meilleures conditions, des travaux de réfection de classe, du mobilier scolaire, et du matériel pour les cantines ont également été inscrits au budget.



Poursuite des efforts sur la voirie communale

Réaménagement de la rue Guldemann, travaux d'enfouissement de réseau (rue Marie Thérèse), aménagement de stationnement, chemins piétonniers, trottoirs, signalisation et marquage routier, autant de travaux qui ont pour but de faciliter la circulation des véhicules et des piétons sur la commune.



Ainsi c'est, pour cette année, 692 400 euros de dépenses d'équipement purs (hors budget supplémentaire) qui sont inscrites au budget primitif 2015, et financées essentiellement par des recettes propres de la commune (à hauteur de 470 980 euros).

BOURSE AU PERMIS

La Ville de Valdoie donne la possibilité à 7 jeunes valdoyens âgés entre 16 et 20 ans de bénéficier d'une aide au financement de leur permis de conduire en contrepartie d'un travail effectué au sein des Services de la Ville.

Le montant de cette aide est fixé à : 680 €



Bourse au permis de conduire

2 FORMULES POSSIBLES

- A partir de 16 ans : aide à la conduite accompagnée
- A partir de 17 ans ½ : aide au permis B

NATURE DE LA CONTREPARTIE

Pour bénéficier de la bourse au permis de conduire, le candidat devra participer à un chantier de proximité organisé sur le territoire communal, au cours duquel, il devra fournir 52 heures de travail réparties sur deux semaines au profit de la collectivité.

La nature des travaux demandés ne nécessitera pas un haut niveau de technicité (pas de manipulation de matériel dangereux).

CRITERES D'ATTRIBUTION DE LA BOURSE

- **Financier** : portant sur les revenus du candidat ou de ses parents
- **Citoyen** : tenant compte de l'engagement du candidat dans les actions menées lors du chantier de proximité

CONDITIONS D'ATTRIBUTION DE LA BOURSE

Le bénéficiaire potentiel devra :

- Avoir entre 16 et 20 ans au 1^{er} septembre 2015
- Etre domicilié à Valdoie
- Participer à la totalité du chantier de proximité
- Participer à la journée d'activités sportives programmée le vendredi 28 août 2015
- S'inscrire et verser sa contribution à l'auto école avant le 21 septembre 2015
- Réussir l'épreuve théorique (code) du permis de conduire dans les 2 ans à compter de son inscription à l'auto-école.

**Tu as entre 16 et 20 ans
Tu habites Valdoie
Tu souhaites passer ton permis de conduire
LA COMMUNE DE VALDOIE TE PROPOSE
UNE BOURSE POUR PASSER
TON PERMIS DE CONDUIRE**

CALENDRIER

- A partir du 1^{er} avril 2015 : retrait des dossiers de candidature
- **Vendredi 24 avril** : date limite de dépôt des dossiers
- **Entre le 27 avril et le 15 mai** : sélection des bénéficiaires
- **Entre le lundi 6 juillet et le vendredi 21 août** : travail dans le cadre d'un chantier de proximité encadré par les services de la Ville (52 heures)
- **Vendredi 28 août** : activité Karting encadrée par le Service Jeunesse et Sports de la Ville
- **Lundi 21 septembre** : date limite d'inscription à l'auto-école GOUVIER (6 rue Carnot – 90 300 Valdoie) qui est partenaire de l'opération.

RENSEIGNEMENTS

Service Jeunesse et Sports : 03 70 04 01 21

PARTENAIRE

Auto-école GOUVIER
6 rue Carnot – 90 300 Valdoie (03 84 26 17 11)



BON À SAVOIR

La pré-plainte en ligne, une démarche simple et innovante

La pré-plainte en ligne est un dispositif destiné à améliorer l'accueil des victimes d'infractions. Il permet un signalement immédiat des faits commis, tout en réduisant, par la prise de rendez-vous, le délai d'attente lors du dépôt de plainte dans les locaux de votre brigade de gendarmerie. Pour des raisons d'efficacité et des impératifs d'enquête, ce dispositif est réservé aux atteintes contre les biens dont la victime ne connaît pas le ou les auteurs des faits (vols, dégradations, escroqueries...).

Une avancée dans la simplification des démarches administratives des usagers.

La victime effectue sa télé-déclaration depuis n'importe où, via internet, sur le site : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr et y renseigne un formulaire guidé comportant des rubriques obligatoires (choix du jour où elle souhaite venir signer sa plainte ainsi que de sa brigade de gendarmerie...). Elle est ensuite rapidement contactée par les services de gendarmerie pour confirmer le rendez-vous et l'informer des pièces nécessaires à fournir.

La pré-plainte en ligne ne dispense pas de venir dans une brigade de gendarmerie : le dépôt de plainte devient juridiquement valable après contact avec un officier ou un agent de police judiciaire et signature du procès-verbal.

Si l'auteur de la pré-plainte ne vient pas au rendez-vous qu'il a choisi ou qui lui est proposé, les données nominatives sont automatiquement effacées 30 jours après la réception de la déclaration.

POINTS CLÉS :

- ▶ La déclaration ne doit concerner que des infractions d'atteinte aux biens commises par un ou des auteurs inconnus.
- ▶ Cette déclaration ne constituera une plainte qu'après que je me sois déplacé pour la signer dans une unité de gendarmerie.
- ▶ Ce mode de déclaration n'est pas adapté aux situations d'urgence pour lesquelles je suis invité à téléphoner immédiatement au 17 ou au 112.

TRIBUNE

La loi du 27 février 2002 prévoit de réserver un espace aux groupes politiques dans les bulletins municipaux. Les textes contenus dans cette Tribune relèvent de la seule responsabilité de leurs auteurs. Les informations, propos et opinions qu'ils contiennent n'engagent qu'eux-même.



LES VALEURS REPUBLICAINES : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Tout le monde en parle car l'actualité récente nous a tous bousculé, interrogé... République vient du mot latin res publica : la chose publique. Cette république s'appuie encore aujourd'hui sur la constitution du 4 octobre 1958 qui, dans son préambule, « proclame » son attachement aux droits de l'homme.

Il est bon de se remémorer ses deux premiers articles :

- article 1^{er} :

« La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. Son organisation est décentralisée. La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales. »

- article 2 :

- « La langue de la République est le français
- L'emblème national est le drapeau tricolore : bleu, blanc, rouge.
- L'hymne nationale la Marseillaise
- La devise de la république : Liberté – Egalité – Fraternité
- Son principe est : gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple. »

Oui, la majorité d'entre nous tenons à ces valeurs républicaines et démocratiques, parce qu'appliquées, elles génèrent la paix et le bien vivre ensemble. Ce qui est très précieux ; Regardez ce qu'il advient des lieux sur la planète où elles ne sont pas respectées ! Elles sont le fruit de combats de citoyens et d'hommes et de femmes qui les ont portées et faites vivre.

Aujourd'hui à nous élus, à nous tous là où nous sommes, de continuer à les mettre en œuvre. Alors soyons vigilants... ne nous trompons pas d'adversaire !



Marie-Pierre SOUKAINI

www.facebook.com/valdoieavecvous

twitter : valdoieavecvous

@ : valdoieavecvous@gmail.com

AGENDA

Tournoi de TAROT

Samedi 7 Mars 2015 à 19h00
centre Jean-Moulin à Valdoie



Organisé
par le CLUB AGORA BELFORT

en faveur des enfants du Pavillon Dolto centre Psychiatrique de Bavilliers

Les bénéfices de cette soirée leur seront versés pour partie

Droit de jeu : 10€

Tournoi en donne libre, 4 manches de 6 prises, limité à 64 joueurs

Contacts : 03 84 28 65 30 - 06 81 65 77 29 - 06 70 15 03 79 ou inscriptions sur place à partir de 19h

Début des parties à 20h

De nombreux lots récompenseront les gagnants.

Buvette - Sandwichs - Pâtisseries sur place

BOURSES AUX VETEMENTS - CSF

Printemps-Eté / Enfants Adolescents

13-14-15 MARS 2015 - Centre Jean Moulin

Renseignements : 03 84 26 46 96

LOTO - SPORTING CLUB

SAMEDI 4 AVRIL 2015 - Centre Jean Moulin

Renseignements : 06 62 71 32 54

VIDE GRENIERS - ASSOCIATION VAL D'OYE

DIMANCHE 5 AVRIL 2015 - Autour du CJM et Mairie

Renseignements : 03 84 26 45 02

LOTO - MEDAILLES DU TRAVAIL

SAMEDI 18 AVRIL 2015 - Centre Jean Moulin

Renseignements : 03 84 29 28 11 - 06 36 43 42 82

CYCLO D'OYE

DIMANCHE 19 AVRIL 2015 - Centre Jean Moulin

Renseignements : 06 85 81 32 81

BOURSES AUX VETEMENTS - CSF

Printemps-Eté / Adultes / Linge de maison / Plein Air

24-25-29 AVRIL 2015 - Centre Jean Moulin

Renseignements : 03 84 26 46 96

Quels types d'encombrants sont ramassés ?

Ce sont exclusivement **les objets très volumineux ne rentrant pas dans un véhicule particulier** : gros électroménager, canapé, armoire, literie... En revanche, les gravats, déchets verts, produits dangereux, pneus, cartons, etc... ne seront pas ramassés. Ils doivent être apportés en déchetterie.

Les trois déchetteries de la CAB continuent de fonctionner et doivent être privilégiées.

Les déchetteries de la CAB :

Déchetterie de Châtenois-les-Forges, sur la route de Brevilliers

Ouverte du mardi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h, et le samedi de 9h à 17h (18h en période estivale)

Déchetterie de Danjoutin, ZAIC du Grand Bois

Ouverte du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h, et le samedi de 9h à 17h (18h en période estivale)

Déchetterie de Sermamagny, desserte du pays sous-vosgien (RD5)

Ouverte du mardi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h, et le samedi de 9h à 17h (18h en période estivale)

Pour les gros encombrants,
il y a plus simple.



Ramassage **GRATUIT**
du **GROS** mobilier
et électroménager
sur **RENDEZ-VOUS...**
au 03 84 54 24 24
ou www.agglo-belfort.fr

Un nouveau service de ramassage DES ENCOMBRANTS

Depuis le 5 janvier 2015, les habitants de la CAB peuvent faire enlever les gros mobiliers et électroménagers devant leur domicile.

Pour cela, il suffit de prendre rendez-vous en appelant la CAB (03 84 54 24 24) ou de remplir le formulaire en ligne sur internet.

La Communauté de l'Agglomération Belfortaine a décidé de mettre en place un nouveau service de ramassage des encombrants. Ce service gratuit s'adresse à tous les habitants de la CAB et notamment à celles et ceux qui rencontrent des difficultés à se rendre en déchetterie.

Outre le fait de faciliter la vie de bon nombre d'habitants qui souhaitent se débarrasser d'objets volumineux, l'objectif de la CAB est aussi de réduire le nombre de dépôts sauvages. Désormais il n'y a plus aucune excuse pour abandonner ses encombrants sur le trottoir : le ramassage des encombrants comme les déchetteries sont des services gratuits.

Nous vous rappelons que les dépôts d'encombrants ne respectant pas les modalités de rendez-vous sont considérés comme des dépôts sauvages et sont donc verbalisables conformément à l'article 632-1 du Code pénal.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS
Communauté de l'Agglomération Belfortaine
Tél. 03 84 54 24 24 - www.agglo-belfort.fr